



Assemblée générale

Soixante-deuxième session

Documents officiels

Distr. générale
20 novembre 2007
Français
Original: anglais

Troisième Commission

Compte rendu analytique de la 5^e séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 10 octobre 2007, à 10 heures

Président : M. Wolfe..... (Jamaïque)

Sommaire

Point 62 de l'ordre du jour : développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris questions relatives à la situation sociale dans le monde, à la jeunesse, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille (*suite*)
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.



La séance est ouverte à 10 h 5.

Point 62 de l'ordre du jour : développement social
(suite)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (suite) (A/62/71-E/2007/46, A/62/122 et A/62/168)
- b) **Développement social, y compris questions relatives à la situation sociale dans le monde, à la jeunesse, au vieillissement, aux personnes handicapées et à la famille** (suite) (A/62/61-E/2007/7, A/62/61/Add.1-E/2007/7/Add.1, A/62/132 et Add.1, A/62/154, A/62/157, A/62/357 et A/C.3/62/L.4)
- c) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (suite) (A/62/131 et Corr. 1)

1. **M^{me} Atanassova** (Bulgarie), prenant la parole en qualité de représentante de la jeunesse bulgare à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale, dit que l'accession de la Bulgarie à l'Union européenne a ouvert aux jeunes de son pays de nombreuses possibilités en termes de mobilité, d'éducation et d'emploi. L'un des problèmes les plus pressants de la communauté internationale est de garantir la participation des jeunes à l'économie mondiale. Malheureusement, dix ans après l'adoption du programme mondial d'action pour les jeunes, ses objectifs n'ont toujours pas été atteints.

2. Le chômage est devenu l'un des plus gros défis de la jeunesse mondiale et M^{me} Atanassova demande aux États membres de mettre fin d'urgence à la juvénalisation et à la féminisation croissantes de la pauvreté. Secteur public et secteur privé devraient créer des possibilités d'emploi indépendant, de formation professionnelle, de réduction de la pauvreté et de création d'emplois. Une autre façon de lutter contre le chômage serait de promouvoir l'entrepreneuriat social par la formation et le micro-crédit. Les coûts du microfinancement sont faibles comparés à l'impact que cela aurait sur la possibilité de travailler et d'échapper à la pauvreté et à la marginalisation.

3. Il y a certes eu des progrès en matière d'alphabétisme, mais l'éducation primaire n'est toujours pas universelle. Dans une économie à base de

savoir, même une éducation secondaire ne garantit pas l'entrée dans le marché du travail. C'est pourquoi il faut donner aux jeunes la possibilité d'accéder à l'enseignement supérieur et d'acquérir des compétences par une formation extrascolaire et en cours d'emploi. On pourrait combler l'écart entre les compétences disponibles et celles que demande le marché en adaptant les programmes d'enseignement aux besoins du marché.

4. Outre qu'ils sont une force motrice dans la réduction de la pauvreté et la modernisation de l'enseignement, il faudrait voir dans les jeunes des partenaires fiables et résolus dans la réalisation des stratégies internationales de développement comme celle des Objectifs du Millénaire pour le développement. Tandis que la communauté internationale arrive au stade de l'exécution de son programme de développement, il faut mobiliser les jeunes de façon à en faire non seulement des bénéficiaires mais aussi des acteurs.

5. C'est pourquoi M^{me} Atanassova est tout à fait pour les mécanismes de consultation des jeunes et elle demande à tous les gouvernements d'inclure des représentants des jeunes dans leurs délégations aux Nations Unies. Elle se félicite de la création en 1981 du fonds des Nations Unies pour les jeunes et elle engage les États membres à en financer les activités d'une manière régulière et prévisible. Les entreprises qui sont membres du Pacte mondial devraient soutenir le renforcement des compétences des représentants des jeunes et faciliter également d'autres formes de participation des jeunes.

6. **M^{me} Romulus** (Haïti) dit que sa délégation soutient l'idée qu'une société peut être jugée par la manière dont elle traite les personnes âgées et les personnes handicapées et que promouvoir la famille comme unité de base de la société est un moyen d'assurer l'avenir de l'humanité.

7. Il est paradoxal que, dans les pays qui ne sont pas parvenus à un stade avancé du développement, le soin des personnes âgées ne semble pas poser de problèmes et que pourtant un développement qui conduit à une plus grande disparité économique fait que l'on considère souvent les personnes âgées comme un fardeau pour la société, et même pour leur famille. En Haïti, la libéralisation économique engagée dans les années 80 a gravement endommagé les structures socioéconomiques du pays, ce qui a aggravé la

situation déjà précaire des personnes âgées. Depuis l'adoption du plan international d'action de Madrid sur le vieillissement, divers mécanismes institutionnels ont été mis en place pour le développement de l'appareil politique. Haïti aimerait recevoir l'Assistance technique et matérielle de la communauté internationale pour l'élaboration de lois et stratégies axées sur les besoins des personnes âgées. Comme celle d'autres pays en développement, sa population est jeune, mais il n'est pas rare de voir les personnes âgées laissées sans protection du fait que leurs enfants et même leurs petits enfants sont morts avant elles.

8. Le Gouvernement haïtien porte une attention croissante au problème des personnes âgées et leur intégration dans la société est l'une de ses priorités. C'est pourquoi il a récemment établi une direction chargée de l'intégration des personnes handicapées, faisant de leurs problèmes une priorité du budget 2007-2008. Les statistiques les plus récentes montrent qu'environ 800 000 Haïtiens souffrent d'un handicap. Le problème ne réside pas dans le handicap lui-même, mais dans la discrimination dont il est cause.

9. Comme beaucoup d'autres pays en développement, Haïti a vu croître le nombre de familles monoparentales et augmenter d'une manière inquiétante le nombre d'enfants abandonnés. Une coopération mondiale s'impose pour parer aux problèmes que crée l'affaiblissement de la structure familiale.

10. **M. Bhattarai** (Népal) dit que, malgré les engagements pris dans la Déclaration de Copenhague sur le développement social, d'importants objectifs de l'éradication de la pauvreté, comme le plein emploi et l'intégration sociale, sont loin d'avoir été atteints. Sa délégation préconise une approche du développement fondée sur les droits comme étant le meilleur moyen d'aborder les problèmes de développement social. La consultation intérimaire du Népal en 2007 a incorporé cette approche et, même avec des ressources et une capacité limitées, le Népal poursuivra ses efforts dans ce sens. Le plein emploi et des conditions de travail décentes seront réalisables dans les pays en développement quand les pays développés seront mieux disposés à l'égard des travailleurs migrants. La mondialisation a accru la marginalisation des pays les moins avancés et des pays en développement enclavés et il faut également en traiter l'impact négatif dans le contexte du développement social. Il faut porter une

attention spéciale aux pays en développement enclavés aux prises avec leur vulnérabilité particulière.

11. La pauvreté, une infrastructure limitée, une population croissante et le manque de ressources et de capacités suffisantes sont quelques-uns des défis auxquels le développement social du Népal est confronté. Son plan intérimaire pour 2007-2010 vise à s'attaquer à une inégalité, une inéquité, une discrimination et une injustice sociale généralisées. Il a créé le comité de haut niveau pour la coordination des questions relatives aux personnes âgées pour s'attaquer au problème du vieillissement et il porte aussi son attention sur le renforcement des compétences des jeunes en vue d'une participation effective à la restructuration et à la transformation socio-économique du pays.

12. L'adoption de la Convention relative aux droits des personnes âgées est un pas important vers l'affirmation de leurs droits dans le monde entier. La constitution intérimaire du Népal prévoit un traitement spécial et la protection des personnes handicapées et une politique nationale et un plan d'action sont en place. La loi sur la fonction publique vient d'être modifiée dans le sens de l'application d'une discrimination positive à l'égard des personnes handicapées dans la fonction publique.

13. Au cours de l'année écoulée, le Népal a connu une transformation politique sans précédent qui a fait naître de nouveaux espoirs et aspirations dans son peuple. Il a bon espoir de pouvoir améliorer les conditions de vie par l'application de vastes programmes de développement social. Il espère continuer à recevoir l'aide de la communauté internationale dans cette entreprise.

14. **M^{me} Poymanova** (Fédération de Russie) dit que sa délégation se félicite des activités de la Commission du développement social et des résultats de sa quarante-cinquième session en tant que mécanisme efficace de coordination de la coopération internationale dans les domaines de la jeunesse, du vieillissement et de la famille ainsi que des droits des personnes handicapées. Elle constitue une tribune sans égale pour un dialogue constructif entre tous les groupes États sur les problèmes clés du développement social. La délégation russe se félicite aussi des résultats de la quatrième session du groupe de travail concernant la rédaction d'un protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits économiques,

sociaux et culturels et elle espère que son travail pourra se poursuivre sans politisation en tenant compte des points de vue de la gamme États parties la plus large possible.

15. Une bonne politique sociale est l'un des fondements de la reprise économique dans la Fédération de Russie et elle a entraîné une baisse des taux de chômage et une amélioration des niveaux de vie. Il est prévu d'autres mesures économiques novatrices dans le but de promouvoir les investissements et la croissance. Comme les jeunes représentent actuellement plus de 27 pour cent de la population, le développement économique et social du pays demande la mise en œuvre d'une politique et d'une stratégie efficaces pour faire des jeunes des membres à part entière de l'économie et de la société, mesures qui se mettent en place par l'intermédiaire du comité d'État pour les jeunes qui est de création récente. Le plan d'action de Madrid adopté lors de la deuxième assemblée mondiale sur le vieillissement est pris aussi comme cadre des actions de la Fédération de Russie en faveur des personnes âgées.

16. L'un des faits les plus marquants de l'année 2007 est l'adoption de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, qui est à l'étude aux fins de signature par le Gouvernement. Un plan d'action pour la période 2006-2010 a été lancé en faveur des personnes souffrant d'un handicap.

17. En conclusion, M^{me} Poymanova fait savoir que la Fédération de Russie soutient la consolidation des activités des Nations Unies dans les domaines du développement social, de la sécurité et des droits de l'homme, base de la réforme des Nations Unies dans les sphères économique et sociale.

18. M^{me} Medal (Nicaragua) dit que le développement social est un sujet d'un grand intérêt pour des pays comme le Nicaragua en raison de sa vulnérabilité et des défis que représentent pour lui la lutte contre la pauvreté et le chômage. La mondialisation et le système capitaliste n'ont pas été les meilleurs alliés de pays comme le sien. Après 16 ans d'application des politiques économiques imposées par les institutions financières internationales, le pays est dans le chaos avec une population dont un fort pourcentage vit avec moins de 1 dollar par jour. Bien qu'il ait été reconnu au Sommet mondial sur le développement social qu'un emploi productif est un élément de base du développement et un moyen efficace de lutte contre la

pauvreté, il y a eu peu de progrès. Les droits économiques, sociaux et culturels des Nicaraguayens, comme ceux de beaucoup d'autres pays en développement, ont été sacrifiés dans l'intérêt d'un petit nombre par suite de la mondialisation et de l'ouverture des marchés.

19. Néanmoins, le Nicaragua est entré dans une nouvelle phase de son histoire. Le Gouvernement de la réconciliation et de l'unité nationale recherche le développement social, la réduction de la pauvreté et la création d'emplois pour tous ainsi que l'élimination des inégalités. Le droit de tous à l'instruction a été établi et de gros progrès ont été faits dans l'éradication de l'analphabétisme. L'accès à la gratuité des soins médicaux et des médicaments a également été garanti. Des programmes de micro-crédit proposent une aide aux petites et moyennes entreprises et aussi aux diplômés qui n'ont pas pu trouver un emploi afin d'encourager l'entrepreneuriat. L'égalité des sexes est un autre élément important et le nouveau Gouvernement s'est donné pour objectif de faire qu'il y ait 50 pour cent de femmes aux postes clés de l'administration de l'État et dans les institutions publiques. Le programme « Zéro faim » prévoit une aide alimentaire associée à une assistance technique en vue de donner aux familles les moyens de répondre elles-mêmes à leurs besoins alimentaires.

20. Ces efforts nécessitent la mobilisation de ressources nationales et internationales par la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale. Toutefois, il faudrait aussi que les pays industrialisés assument leurs responsabilités dans ce domaine, non seulement comme bailleurs d'aide mais aussi comme partenaires en développement. Le Nicaragua vient de signer un accord de trois ans avec le Fonds monétaire international et il a établi des indicateurs de développement qui vont bien au-delà des buts visés par les Objectifs du Millénaire pour le développement.

21. Tous les pays, riches ou pauvres, aspirent au développement social afin d'assurer la paix et la sécurité dans le monde, d'en finir avec les flux migratoires et de vaincre les inégalités. Les pays en développement veulent un commerce équitable, les entreprises faisant des investissements non pas simplement pour trouver une main-d'œuvre et des matières premières à bon marché, mais aussi pour assumer leur part de responsabilité sociale en investissant dans l'éducation, la formation, la santé et l'offre d'un logement décent à leurs travailleurs.

22. Le Gouvernement nicaraguayen est préoccupé par le taux élevé de ses citoyens qui migrent à la recherche de meilleures possibilités d'emploi et il croit que le meilleur moyen d'endiguer les migrations vers les pays développés est de créer de bons emplois à l'intérieur de ses propres frontières. Ceci ne pourra arriver que quand les pays développés rempliront leur engagement de consacrer 0.7 pour cent de leur PIB à l'aide publique au développement conformément au consensus de Monterrey. Tant que la pauvreté continuera à affliger l'Afrique et tant que la faim, le chômage et la mortalité infantile persisteront en Amérique latine et dans les Caraïbes, les migrations vers le Nord continueront. La délégation nicaraguayenne demande aux pays de destination de traiter avec dignité et respect de leurs droits humains les hommes et les femmes qui s'en vont de chez eux à la recherche d'une vie meilleure pour eux-mêmes et leurs familles.

23. Il faut que les peuples du monde entier prennent conscience du fait que la pauvreté est le plus grand ennemi de l'humanité. Sans éducation, santé et sans nourriture suffisante il ne saurait y avoir de développement et sans développement il ne saurait y avoir de paix.

24. **M. Wali** (Nigeria) réitère l'attachement du Nigeria à la mise en œuvre des initiatives et cadres de développement social. Son pays a établi un nouveau Ministère de la condition de la femme et du développement social, qui est chargé des initiatives de développement social relatives à la famille, à la jeunesse, aux personnes handicapées, aux personnes âgées et autres catégories de population vulnérables du Nigeria. Parmi les autres réalisations du Gouvernement pour l'application des résultats du Sommet mondial, on peut citer le renforcement de ses programmes nationaux d'éradication de la pauvreté. La National Economic Empowerment and Development Strategy ou NEEDS I vise à réduire la pauvreté par la croissance économique et la génération d'emplois. NEEDS II vise à relever les défis et à résoudre les problèmes qui ne sont pas couverts par NEEDS I, en particulier le développement social, la problématique des sexes, la science et la technologie et la famille. Par ailleurs, le National Poverty Eradication programme ou NAPEP a été établi pour proposer, dans le cadre d'un partenariat avec les parties prenantes, des prêts aux communautés urbaines et rurales pauvres.

25. Le Nigeria est attaché à la bonne gouvernance, notamment par une politique de tolérance zéro et anti-

corruption, la primauté du droit et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, à laquelle il a consacré de fortes sommes. Il croit aussi en un programme de travail décent. Il a pris des mesures pour créer un climat de travail favorable aux travailleurs et il a récemment approuvé, pour le VIH/sida, une politique nationale relative au lieu de travail.

26. Entre autres activités de développement social prévues pour le Ministère de la condition féminine et du développement social, il y a un programme pour l'intégration des personnes sans ressources, une approche multisectorielle de l'atténuation de la pauvreté, le droit à une éducation d'un coût abordable, la santé de la famille, la protection de l'environnement, le droit à la protection de la famille et l'instauration d'un climat de paix et de sécurité. M. Wali réaffirme l'adhésion du Nigeria à la résolution 61/142 de l'Assemblée générale concernant l'intégration des questions de vieillissement dans les stratégies d'éradication de la pauvreté et les plans de développement national et son attachement à la mise en œuvre de la Déclaration politique et du Plan d'action de Madrid sur le vieillissement.

27. En ce qui concerne la nécessité de créer de la richesse, le Nigeria a établi un plan directeur pour le développement holistique de la région. M. Wali réitère l'appel de son Gouvernement pour d'authentiques investissements étrangers dans l'énergie, l'électricité et autres secteurs d'infrastructure de l'économie nigériane. Le partenariat entre la société civile, les organisations non gouvernementales et le secteur privé est nécessaire pour générer des emplois et répondre convenablement au défi du développement social.

28. Le Nigeria reconnaît que l'application des engagements de Copenhague et la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement se renforcent mutuellement et que la communauté internationale a besoin d'aider les gouvernements des pays à mettre en place des capacités afin mettre en œuvre ces instruments. M. Wali engage vivement les pays qui ne l'ont pas fait à s'employer à atteindre l'objectif de 0,7 pour cent de leur produit national brut pour l'aide publique au développement des pays en développement conformément à leurs engagements.

29. **M. Hermoso** (Philippines) dit que son Gouvernement a pris une mesure audacieuse en engageant des jeunes dans le processus d'élaboration

des politiques en nommant des jeunes à la tête de la commission nationale des jeunes du Cabinet du Président. La participation du commissaire des jeunes des Philippines à la soixante-deuxième session de l'Assemblée nationale est la preuve de l'attachement de son pays au programme mondial d'action des Nations Unies pour les jeunes (WPAY).

30. La commission nationale des jeunes a également servi la cause des jeunes Philippins par l'intermédiaire du Sangguniang Kabataan (SK) ou conseil des jeunes, dont des moins de 24 ans déterminent la politique. Le Gouvernement philippin travaille à la réforme du modèle SK et les prochaines élections locales aux SKs permettront de guider les jeunes leaders du Gouvernement vers des programmes plus adaptés inspirés des objectifs du Millénaire pour le développement. D'après le code des administrations locales des Philippines, les conseils des jeunes reçoivent 10 pour cent des recettes fiscales de la localité afin de les aider à concevoir des programmes viables ainsi que des initiatives visant à aider le Gouvernement à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

31. Le Gouvernement philippin se dit résolu à améliorer la vie des personnes handicapées, protégeant leurs droits humains et leur donnant les moyens de devenir des participants actifs à la vie de la société. Les Philippines ont signé la Convention relative aux personnes handicapées et il invite les États membres à adhérer à cet important instrument.

32. Il est malheureux, mais largement reconnu, que la plupart des personnes handicapées figurent parmi les plus pauvres d'entre les pauvres. Une façon de les en sortir serait de veiller à ce qu'elles bénéficient des progrès économiques des États. Une coopération de toutes les nations dans le domaine du développement contribuerait à rendre les États mieux à même de faire face aux problèmes des personnes handicapées. La délégation philippine insiste sur la nécessité de rendre les objectifs du Millénaire pour le développement plus ouverts sur la condition des handicapés.

33. **M^{me} Al-Mansouri** (Émirats arabes unis) dit que plus de la moitié de la population mondiale manque encore du minimum nécessaire pour vivre dans la dignité et que la pauvreté, la maladie, le chômage, l'analphabétisme, le crime organisé et les conflits armés continuent à présenter des défis majeurs à la création d'une société humaine dans laquelle les gens

pourraient jouir de la sécurité, de la stabilité et de la prospérité. Elle se félicite de ce que font les Nations Unies dans le domaine du développement social et elle demande instamment le redoublement des efforts internationaux pour mettre en œuvre les résultats de toutes les conférences sur le développement social.

34. Les Émirats arabes unis continuent à remplir leurs engagements en matière de développement social et en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie aux niveaux national et mondial en fournissant les ressources financières et humaines nécessaires et en contribuant à l'établissement d'un partenariat mondial pour créer une société vraiment humaine. Un récent exemple de la résolution du Gouvernement en est le lancement de la campagne dite « Dubai Cares » qui, dans sa phase initiale, vise à assurer une éducation primaire à plus d'un million d'enfants un peu partout dans le monde, notamment en Asie et en Afrique, l'instruction étant le facteur principal dans l'éradication de la pauvreté. Au niveau local, il y a eu le lancement de la stratégie gouvernementale des Émirats arabes unis, premier programme imposé au Gouvernement. Il s'agit d'assurer un développement durable dans tout le pays et une qualité de vie élevée à la population conformément aux efforts des Nations Unies pour promouvoir le développement humain. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement assure la gratuité de l'éducation à tous les niveaux de scolarité, y compris au niveau du supérieur, des universités, des collèges et des établissements d'enseignement technique afin de préparer les jeunes hommes et les jeunes femmes à travailler à la satisfaction des exigences des plans de développement national.

35. Les Émirats arabes unis se sont employés à élever le niveau des services de santé au niveau international et ils ont réussi à abaisser la mortalité infantile et post-partum, éliminant la polio et le paludisme et limitant la propagation du VIH/sida, dont il n'a pas été signalé de nouveaux cas depuis la découverte de la maladie. Le Gouvernement a également réalisé des progrès en ce qui concerne la plupart des indicateurs de développement social, comme la croissance du revenu par habitant et l'augmentation des dépenses de l'État en éducation, santé, services sociaux et programmes de sécurité sociale. Les taux d'inscription dans les écoles élémentaires ont augmenté et les taux d'analphabétisme ont diminué. La participation des femmes à la vie active et à la prise des décisions est en

hausse et, au cours des deux dernières années, deux femmes ont été nommées ministres.

36. Des lois récentes protègent les droits humains des nationaux et des résidents, notamment concernant les enfants, la traite des êtres humains ainsi que les heures et conditions de travail pour les agriculteurs et les employés de maison. Ont par ailleurs été mis en place des mécanismes pour le suivi de l'application de ces lois.. On a créé des centres spéciaux pour aider, traiter et former des jeunes qui ont des problèmes et les personnes qui ont des besoins spéciaux.

37. **M. Anzola Quinto** (Venezuela) dit que l'une des principales lignes de force de la révolution bolivarienne a été la mise en place d'un nouveau modèle de développement centré sur l'individu. Le Gouvernement a fait de l'éradication de la pauvreté l'axe de sa politique de développement social et de sa stratégie nationale de développement. C'est pourquoi le Venezuela tient tellement à la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement. Conscient du fait qu'il est important de promouvoir le plein emploi et d'assurer un emploi décent pour tous en ce qu'ils ont trait à l'éradication de la pauvreté, le Gouvernement a abordé la question du point de vue d'un développement endogène fondé sur la solidarité et la dignité de la personne humaine dans l'esprit du socialisme du vingt-et-unième siècle.

38. L'éradication de la pauvreté au Venezuela se fait au moyen de programmes appelés missions sociales qui visent à intégrer progressivement les classes sociales marginalisées dans la société par une répartition équitable des revenus et des richesses.

39. Le Gouvernement de M. Anzola Quinto se fait l'écho de l'appel lancé par le Secrétaire général dans son rapport sur l'importance de la création d'emplois de jeunes dans la lutte contre la pauvreté. Plus de 64 pour cent des jeunes Vénézuéliens font partie de la population active.

40. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a, en octobre 2005, reconnu le Venezuela comme territoire sans analphabètes. Le Gouvernement garantit à la population l'accès aux soins de santé par l'intermédiaire des missions sociales du secteur de la santé. L'investissement social est en augmentation et les taux de chômage ont chuté. Vu le rôle fondamental du micro-crédit dans la lutte contre la pauvreté, le Gouvernement a adopté des dispositions législatives,

comme la loi sur le micro-crédit, pour garantir l'accès au crédit aux personnes les plus démunies et des incitations sont prévues pour les petites et moyennes entreprises.

41. Les missions sociales sont aussi le moyen par lequel le Gouvernement incorpore les personnes âgées dans sa politique sociale en utilisant le concept de vieillissement actif, qui est fondé sur les trois éléments que sont la santé, la participation et la sécurité. On cherche de cette façon à améliorer les conditions sociales et la qualité de vie des personnes âgées, catégorie de population traditionnellement marginalisée, et à les faire intervenir dans la conception de politiques mises en place pour elles. Des initiatives comme les « villages intégrés » assurent tous les soins aux plus de 60 ans qui vivent dans un état de dénuement économique.

42. La loi relative aux personnes handicapées est récemment entrée en vigueur. Elle vise à garantir la pleine mise en valeur et l'autonomie totale des personnes handicapées et à les intégrer dans la famille et la vie de la communauté.

43. La délégation vénézuélienne tient à signaler que ses informations pour le rapport du Secrétaire général « Suite donnée à la célébration du dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille et au-delà » (A/32/132) ont été communiquées au secrétariat dans les délais et que, pour des raisons indépendantes de sa volonté, elles ont été incluses dans le document A/62/132/Add.1.

44. La République bolivarienne du Venezuela voit dans la famille l'unité naturelle de la société et veille à sa pleine et entière protection. Le Gouvernement poursuit des politiques sociales de protection de la famille par les missions sociales, parmi lesquelles mention doit être faite de la mission alimentaire, dont bénéficient plus de 11 millions de personnes.

45. Le Gouvernement fait savoir qu'il est résolu à travailler avec les autres nations de la région à la création de sociétés justes et équitables fondées sur la démocratie et la solidarité. Il s'emploie, à cette fin, à promouvoir des initiatives de coopération régionale, comme l'Alternative bolivarienne pour les Amériques, fondées sur les principes de solidarité et de complémentarité.

46. **M^{me} Belinga-Eboutou** (Cameroun) dit que l'éradication de la pauvreté est une priorité pour le

Cameroun. Au niveau national, l'initiative Pays pauvres très endettés (PPTE) a eu des effets positifs sur l'éducation, l'agriculture, l'infrastructure et la lutte contre le VIH/sida. Des initiatives de génération d'emplois pour les jeunes ont été organisées dans tout le pays et une politique nationale sur le vieillissement est en cours d'élaboration en application du plan d'action de Madrid. Des dispositions législatives ont également été adoptées pour garantir aux personnes handicapées la jouissance de droits spéciaux ainsi que leur égalité d'accès aux soins de santé, à l'éducation, à la formation et à l'emploi et un comité national a été établi pour faciliter leur intégration socio-économique. Les premiers résultats sont encourageants grâce au soutien des partenaires en développement du Cameroun.

47. La pauvreté demeure une grave menace pour la paix dans le monde. L'être humain devrait être au cœur des activités de l'Organisation et la communauté internationale devrait honorer ses engagements à l'égard des pays les moins avancés dans le domaine de l'aide publique au développement, de l'investissement et de l'allègement de la dette. La délégation camerounaise se félicite de la priorité donnée aux questions de développement social par les Nations Unies et les institutions de Bretton Woods au cours des dernières années. L'initiative dite « Millenium Village Initiative », notamment, montre que l'on peut obtenir des résultats remarquables en peu de temps.

48. **M^{me} Kayun** (Ukraine) dit que l'évolution de l'économie de l'Ukraine dans le sens d'une prise en compte des préoccupations sociales et le renforcement de sa politique sociale fondée sur l'utilisation efficace des ressources dont il dispose a été confortée par de récentes initiatives législatives. L'exercice d'un travail productif et l'existence d'emplois complets assez bien rémunérés, surtout les emplois de jeunes, sont un moyen capital de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'intégration sociale et le Gouvernement de l'Ukraine est résolu à donner suite aux résultats de la quarante-cinquième session de la Commission du développement social aux niveaux national et international. S'il appartient d'abord aux gouvernements de mettre en œuvre des politiques de développement social, les partenariats avec des organisations internationales et la société civile ont un important rôle d'appoint à jouer. La délégation du Cameroun entend contribuer à la création d'une économie plus compétitive et plus dynamique

favorable au développement durable et à la cohésion sociale.

49. **M. Jeenbaev** (Kirghizstan) dit que la déclaration et le programme d'action de Copenhague ainsi que les Objectifs du Millénaire pour le développement constituent une assise pour la promotion du développement social aux niveaux national et international ainsi qu'un consensus international pour l'éradication de la pauvreté et la création de sociétés stables et paisibles. Les stratégies de développement régional s'inspirent de ces Objectifs, notamment en Asie centrale. La stratégie nationale de développement pour la période 2007-2010 démontre l'attachement de la République kirghize à ces objectifs; elle vise à améliorer les niveaux de vie et le bien-être social, y compris en coopération avec les organismes régionaux et internationaux. Un État providence se met en place sur la base d'un dialogue entre les administrations locales et la société civile. On applique les mêmes principes à la politique étrangère et aux questions sociales en vue d'accroître le nombre de parties prenantes à de nouvelles formes de partenariat sociaux pour promouvoir l'égalité sociale entre États. La volonté politique existe entre les États; ce dont on a besoin, c'est d'un renforcement des mécanismes pour suivre de près l'action commune à l'égard des Objectifs.

50. **M. Omar** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)) dit que la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes âgées intéresse directement les travaux de la FAO, notamment en ce qui concerne le droit d'accès à l'alimentation et à la nutrition, à l'éducation, aux soins de santé et à un emploi décent. Un certain nombre des dispositions de cet instrument sont directement liées au mandat de la FAO. Les projets pilotes ruraux entrepris par la FAO en Bosnie Herzégovine, au Cambodge, en Ethiopie, en Sierra Leone, à Sri Lanka et en Thaïlande avec le concours des gouvernements ainsi que d'ONG nationales et internationales ont montré que les personnes handicapées sont capables d'appliquer avec succès de nouvelles techniques concernant la génération de revenus et l'amélioration des moyens d'existence.

51. Les situations d'urgence ne font que rendre ces personnes encore plus vulnérables en ce qui concerne la discrimination, la pauvreté et l'insécurité alimentaire par suite de la destruction de leurs moyens d'existence, de la malnutrition, des maladies liées à la nourriture, de

traumas et de conditions de vie dangereuses. La FAO a ainsi mis à jour ses opérations d'urgence et de réorganisation afin de mieux répondre aux besoins des personnes handicapées et de leurs familles et pour assurer leur pleine intégration dans les programmes de réorganisation d'après situation d'urgence.

52. **M^{me} Abdehady-Nasser** (Observatrice de la Palestine) , prenant la parole dans l'exercice du droit de réponse, dit qu'Israël devrait songer à ses responsabilités de puissance occupante envers la population civile occupée dont le bien-être social, le développement, les conditions économiques, la vie de famille et la situation sont directement et gravement touchées depuis 40 ans par des politiques et des mesures illégales dont sont victimes des enfants, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées. Quatre-vingt pour cent des Palestiniens de Gaza vivent au-dessous du seuil de pauvreté, dont une très large majorité est tributaire de l'aide alimentaire. La destruction des moyens d'existence et des possibilités d'emploi est chose quotidienne, laissant des milliers de familles sans aucune source de revenus. Contrairement aux principes qu'il prétend épouser, Israël ne fait qu'aggraver l'abjecte pauvreté des Palestiniens et les rendre encore plus tributaires de la prévoyance sociale, notamment par la construction du mur, l'imposition d'un régime de permis raciste et débilitant, l'expansion des colonies de peuplement , l'imposition de fermetures et appliquant de graves restrictions au mouvement des personnes et des marchandises dans l'ensemble des territoires occupés. Toutes ces mesures sont autant de graves contraventions aux obligations internationales d'Israël. Loin de promouvoir le développement social, les politiques et pratiques illégales d'Israël à l'égard du peuple palestinien ont dévasté leur situation socio-économique et sont en train de détruire le tissu même de la société palestinienne. Promouvoir le développement national et le progrès tout en détruisant le développement et l'avenir d'un autre peuple peut difficilement passer pour une contribution à la coopération internationale en faveur d'un développement durable.

La séance est levée à 11 h 55.